

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES DEUX-SEVRES

Siège et secrétariat : 9 rue Chaigneau – CS 80030  
79403 SAINT MAIXENT L'ECOLE CEDEX

☎ 05. 49. 06. 08. 50. et 05. 49. 06. 08. 56.

Internet : [www.cdg79.fr](http://www.cdg79.fr) / e.mail : [cdg79@cdg79.fr](mailto:cdg79@cdg79.fr)

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUILLET 2026

**DELIBERATION N°10 : Avis du conseil d'administration sur la désignation par arrêté préfectoral des représentants des collectivités territoriales et établissements publics, auprès du conseil médical, en formation plénière**

**L'an deux mil vingt-six, le six du mois de juillet**, le Conseil d'administration du Centre de gestion s'est réuni à SAINT-MAIXENT-L'ECOLE, rue de l'Abbaye, sous la présidence de Monsieur Roland MORICEAU.

**Date de convocation** : 26 juin 2026

**Etaient présents : 19 membres titulaires et suppléants avec voix délibérative**

M. Roland MORICEAU, Maire de Sainte-Gemme - M. Patrice BAUDRY, Adjoint au Maire de Melle - M. Jean-Marc BERNARD, Maire de Geay - M. Michel CHANTREAU, Conseiller municipal de St-Martin-de-St-Maixent - Mme Sylvie COUSIN, Maire de Celles-sur-Belle - Mme Sylvie DUQUESNOY, Adjointe au Maire de Parthenay - M. Olivier FOUILLET, Maire d'Airvault - M. Damien GUIGUET, Adjoint au Maire de Saint-Symphorien - M. Alain HIBON, Maire de François - Mme Christelle MAGNANT, Maire de Luzay - Mme Elisabeth MAILLARD, Maire de Saint-Rémy - M. Gaël MARZIN, Conseiller municipal de Thouars - M. Jean-Michel RENAULT, Maire d'Azay-sur-Thouet - M. Marc RICHEL, Maire de Coulonges-sur-l'Autize - Mme Nathalie SOUBRE, Conseillère municipale de Bressuire - Mme Chantal BRILLAUD, Vice-Présidente de la CDC Mellois en Poitou - M. Johnny BROSSEAU, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais - Mme Aurélie THEBAULT, Vice-Présidente de la CDC de Parthenay-Gâtine - Mme Marie-Laure BOISSEL, Adjointe au Maire d'Augé

**Etaient présents : 7 membres suppléants sans voix délibérative**

Mme Béatrice CRETEN, Adjointe au Maire de Pamproux - M. Cyril BALLAND, Maire de Loubigné - Mme Pascale ROBIN, Adjointe au Maire de Parthenay - M. André NAVARI, Conseiller municipal de Saint-Maixent-l'Ecole - Mme Nadine KIMBOROWICZ, Conseillère municipale de Plaine-et-Vallées - Mme Lucy MOREAU, Maire de Villiers-en-Plaine - M. Guillaume CLEMENT, Président du Syndicat Mixte des Eaux de la Gâtine.

**Etaient excusés : 16 membres**

Mme Marie-Pierre MISSIOUX, Maire de Cherveux - M. Olivier POIRAUD, Maire de Frontenay-Rohan-Rohan - M. Denis PRISSET - Maire de Mauléon - Mme Edwige ARDRIT, Maire de Tourtenay - Mme Sylvie BAZANTAY - Maire de Saint-Amand-sur-Sèvre - Mme Hélène MARSAULT, Maire

d'Irais - M. Patrick CHARPENTIER, Maire de Sepvret - M. Claude BOISSON, Maire de Chauray - Mme Valérie BAUDOIN, Adjointe au Maire de Thouars - Mme Sonia LUSSIEZ, Maire de Prahecq - M. Jérôme BARON, Adjoint au Maire de Nueil-les-Aubiers - M. Thierry PASQUIER, Conseiller municipal de Thénezay - Mme Corine MICOU, Maire de Faye-sur-Ardin - Mme Sophie BESNARD, Maire de Voulmentin - Mme Nicole NEE, Conseillère communautaire de la CDC Mellois en Poitou - M. François MARY, Président du CCAS-EHPAD de Chiché, Vice-Président de la CA du Bocage Bressuirais

**Vu** le code général de la fonction publique,

**Vu** le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié relatif à l'organisation des conseils médicaux et notamment son article 4-1 ;

Le Président précise que le conseil médical départemental en formation plénière est composé de :

- Trois médecins agréés titulaires dont le Président qui dirige les débats (et un ou plusieurs suppléants),
- De deux représentants du personnel disposant de deux suppléants chacun,
- De deux représentants des collectivités ou des établissements publics, disposant de deux suppléants chacun.

Le Président rappelle que conformément aux dispositions de l'article 4-1 du décret susmentionné, *les membres titulaires, représentants de la collectivité ou de l'établissement public, appelés à siéger à la formation plénière du conseil médical sont désignés dans les conditions suivantes :*

*Pour les collectivités et établissements affiliés au centre de gestion, les membres sont désignés parmi l'ensemble des élus relevant des collectivités affiliées au centre de gestion par un vote des représentants de ces collectivités au conseil d'administration du centre de gestion. (...)Le mandat des représentants de la collectivité ou de l'établissement public prend fin au terme de leur mandat électif, quelle qu'en soit la cause. »*

**Le Président propose la composition suivante :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme Sylvie COUSIN Maire de Celles-sur-Belle	M. Michel CHANTREAU Conseiller municipal à St Martin de St Maixent  Mme Corinne MICOU Maire de Faye-sur-Ardin
Mme Nadine KIMBOROWICZ Conseillère municipale à Plaine-et-Vallées	M. Jean-Marc BERNARD Maire de GEAY  M. Olivier POIRAUD Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

Le Président sollicite l'avis préalable des membres du conseil d'administration sur la désignation des représentants des collectivités et établissements publics affiliés au sein de la formation plénière du Conseil médical, avant de soumettre la proposition à Monsieur le Préfet, pour qu'il procède à la désignation de deux membres titulaires et pour chacun d'entre eux, de deux suppléants.

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, propose au Président la composition suivante :**

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme Sylvie COUSIN Maire de Celles-sur-Belle	M. Michel CHANTREAU Conseiller municipal à St Martin de St Maixent  Mme Corinne MICOU Maire de Faye-sur-Ardin
Mme Nadine KIMBOROWICZ Conseillère municipale à Plaine-et-Vallées	M. Jean-Marc BERNARD Maire de GEAY  M. Olivier POIRAUD Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

Ainsi délibéré et signé après lecture,



Le Président,

  
Roland MORICEAU

- 7 JUIL. 2026

Délibération télétransmise en Préfecture le :  
Accusé réception le :

- 7 JUIL. 2026

**EXÉCUTOIRE**

Publiée le : - 7 JUIL. 2026

Certifiée conforme à l'original

Saint-Maixent-l'École, le : - 7 JUIL. 2026

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur général,

  
Cyrille DEVENDEVILLE

